

FACTEURS EXPLICATIFS DU DECROCHAGE SPORTIF CHEZ LES LUTTEURS IVOIRIENS : CAS DE LA LUTTE AFRICAINE

Moustapha SYLLA

*Institut National de la Jeunesse et des Sports d'Abidjan, Côte d'Ivoire,
syllahmoustapha@yahoo.fr*

Mathias KEI

*Institut de Recherche et d'Expérimentation de l'Enseignement en
Pédagogie/ Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire.*

Kinapina Alahouele Ghislain KONE

Lycée Municipal de Brobo, Côte d'Ivoire.

Résumé

La défection de la lutte par des lutteurs ivoiriens devient de plus en plus récurrent. La présente étude, à travers l'approche qualitative, veut comprendre cette situation problématique en mettant en évidence ses principaux déterminants. Le recueil des données s'est fait au moyen de l'entretien semi-directif auprès de 20 ex-lutteurs. L'analyse de contenu appliquée au discours de ces enquêtés a révélé, comme déterminants de l'arrêt de la pratique de la lutte, les facteurs suivants : Bénéfices financiers insuffisants, Manque de soutien psychologique, Impossibilité de se valoriser, Avenir non prometteur de la lutte, Manque d'attractivité de la lutte et Comportement démotivant de l'entraîneur.

Ces facteurs, interprétés à l'aide des théories de l'autodétermination de Deci et Rayan (1985, 2000, 2002) et du modèle de l'investissement de Rusbult (1980, 1983), nous permettent de comprendre que ces lutteurs n'étaient pas intrinsèquement motivés. Ces derniers ont donc abandonné la pratique de la lutte parce que celle-ci ne répondait pas à leurs attentes.

Mots clés : *défection sportive, Lutte africaine, ivoiriens.*

Abstract

The defection from wrestling by Ivorian wrestlers is becoming more and more recurrent. This study, through the qualitative approach, aims to understand this problematic situation by highlighting its main determinants. The collection of data was done by means of the semi-directive interview with 20 ex-wrestlers. The content analysis applied to the discourse of these respondents revealed, as determinants of the cessation of the practice of wrestling, the following factors: Insufficient financial benefits, Lack of psychological support, Impossibility of self-esteem, Unpromising future of the wrestling, Lack of attractiveness of wrestling and Demotivating behavior of the trainer.

These factors, interpreted using the self-determination theories of Deci and Rayan (1985, 2000, 2002) and the investment model of Rusbult (1980, 1983), allow us to understand that these wrestlers were not

not intrinsically motivated. The latter therefore abandoned the practice of wrestling because it did not meet their expectations.

Key words: *sports defection, African wrestling, Ivoirians*

Introduction

La lutte traditionnelle est une ancienne pratique des pays africains. En Afrique, on trouve des foyers de lutte traditionnelle dans des pays comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Togo, Madagascar, le Cameroun etc. La lutte était une activité de distraction, un rituel initiatique dans l'éducation du jeune homme. Elle se pratiquait généralement après les récoltes comme activité de réjouissance. Les combats, sous forme de concours de force, opposaient les jeunes gens de la même génération appartenant à la même aire géographique. La variation des règlements de lutte d'une région à une autre rendait difficile les combats entre lutteurs venant de zones très éloignées. Mais au fil du temps, le besoin d'organiser des compétitions nationales de lutte a conduit les pays africains à mettre en place une structure unique de gestion de la lutte. C'est ainsi qu'en Côte d'Ivoire est créé le 1^{er} Juin 1961, la Fédération Ivoirienne de Lutte (FIL). Confronté à la diversité de la pratique de lutte dans les régions ivoiriennes, la FIL est restée une quinzaine d'années sans organiser de combats nationaux de lutte. Cette situation que connaissait la plupart des fédérations nationales de lutte empêchait l'organisation de combats de lutte au niveau africain. C'est ainsi que les responsables des sports africains ont confié à la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Pays d'Expression Française (CONFÉJES) trois objectifs principaux : d'abord, la codification des règles des différentes luttes traditionnelles africaines ; ensuite, la formation des cadres ; enfin, l'organisation des compétitions continentales.

Ainsi, dans la décennie 1980-1990, la lutte africaine a fait l'objet de plusieurs réflexions :

En 1983, un colloque international d'harmonisation de la pratique de la lutte africaine est organisé au Niger par la CONFÉJES. En 1984, un second colloque sur l'harmonisation de la lutte africaine est organisé au Sénégal, en 1985 s'est tenu au Burkina Faso, un stage de synthèse des colloques du Niger et du Sénégal. En 1986, une compétition

internationale de lutte réunissant 08 pays pour la vérification de quelques points du règlement de la lutte africaine est mise sur pieds. En 1988, un séminaire de codification du règlement de la lutte africaine est planifié au Burkina Faso, et la création au Niger de l'Association de Lutte de l'Afrique de l'Ouest (ALOA) est effective avec pour mission de promouvoir et de vulgariser la lutte africaine, d'organiser au niveau de la CEDEAO un championnat de lutte. En 1990, le code de la lutte africaine en tant que discipline sportive et culturelle est reconnu par l'United World Wrestling mondiale (U.W.W), l'instance mondiale de la lutte. Pour ce code, le style de lutte africaine est un sport collectif de combat. Les lutteurs selon leurs catégories d'âge et de poids se rencontrent en combat individuel pour faire valoir la supériorité d'une équipe sur l'autre. Quelle que soit la formule de compétition considérée, le caractère communautaire et traditionnel de cette forme de lutte devra toujours être sauvegardé.

Grace donc à la CONFEJES, la lutte traditionnelle africaine est devenue un sport officiellement reconnu et doté de règlements. Depuis cette reconnaissance, la lutte africaine appartient à un réseau de compétitions structurées.

Cependant, selon les intérêts et les objectifs des athlètes, la lutte africaine se pratique sous diverses formes. En Côte d'Ivoire par exemple, la pratique de la lutte africaine se fait généralement de manière récréative. Les populations luttent occasionnellement lors de manifestations socio-culturelles pour ressentir du plaisir, s'évader, s'amuser, se distraire. Dans ce cas, les lutteurs prennent part aux combats de lutte selon leur envie de lutter, leur disponibilité car ne se sentant pas liés par un engagement. En conséquence, Ils peuvent à tout moment arrêter de participer aux combats de lutte, mettre fin à leurs activités en tant que lutteur occasionnel sans causer de véritables dommages à une structure ou un club ou une fédération quelconque.

A côté de cette catégorie de lutteurs occasionnels, il y a la catégorie de lutteurs compétiteurs. Ce sont des pugilistes volontairement engagés dans les clubs de lutte affiliés à la Fédération Ivoirienne de Lutte (FIL). Par leur engagement, ces lutteurs permettent aux clubs de lutte et à la Fédération Ivoirienne de Lutte d'atteindre au moins deux de leurs objectifs.

Le premier objectif est la promotion de la lutte au niveau local. En effet, la Côte d'Ivoire avait des foyers de lutte dans les régions de l'ouest, du centre ouest, du nord et du sud-ouest. Dans ces régions, la lutte était une pratique populaire qui donnait l'occasion aux jeunes gens de même génération issus du même village ou de villages voisins de s'affronter physiquement pour relever un défi. Les hommes et les femmes venaient massivement assister aux combats de lutte. Ces combats étaient donc très prisés par les populations ivoiriennes. C'est cet attrait pour la lutte, manifesté par le passé par les populations ivoiriennes, que les clubs et la Fédération Ivoirienne de Lutte (FIL) cherchent à recréer aujourd'hui.

Le second objectif est l'amélioration du classement de la Côte d'Ivoire au niveau continental. En effet, depuis 1995, année de l'organisation du premier championnat d'Afrique au Niger réunissant une dizaine de pays (Sénégal, Niger, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo, Cameroun, Gambie, Mali et Guinée), jusqu'à nos jours, deux pays, le Sénégal et le Niger, occupent de manière alternée la première place de ce championnat. Amener la Côte d'Ivoire à remporter souvent cette compétition africaine, à l'instar du Sénégal et du Niger, demeure l'objectif partagé par les clubs de lutte ivoirien et leur Fédération de tutelle.

Par rapport à ces objectifs, les clubs ne veulent pas que la pratique de la lutte soit pour leurs lutteurs une simple occasion de rechercher du plaisir même s'ils peuvent en ressentir en combattant. Ils attendent de ces derniers de compétir, de performer pour remporter une victoire, un titre, une récompense matérielle et/ou financière. C'est pourquoi les clubs de lutte investissent des millions de francs dans la prise en charge matérielle et financière de leurs athlètes et assurent leur formation technique, tactique et physique. L'objectif recherché est de rendre le club compétitif en vue d'occuper la première place du championnat de lutte et de remporter des trophées. Mais cet objectif est contrarié par la défection précoce de la pratique de lutte par certains lutteurs. Cette situation d'abandon sportif est connue par la plupart de nos clubs de lutte. En effet, de nombreux lutteurs ayant plus de deux années de pratique de lutte, ne présentant aucun traumatisme physique et pour qui les clubs ont investi massivement de l'argent dans l'encadrement ont abandonné la pratique de la lutte africaine. L'enquête personnelle que nous avons menée révèle les faits suivants : de la vingtaine de clubs de lutte africaine que comptait la capitale Abidjanaise en 2014, il n'en restait que 13 en 2017, soit une disparition de 07 clubs pour diverses raisons (défection,

problèmes financiers, mauvais résultats). Les 13 clubs restant avaient un effectif total de 200 lutteurs en 2017. Cet effectif est passé à 90 lutteurs en 2018. Cette baisse révèle un abandon de 110 lutteurs. Ces faits montrent tout l'ampleur du phénomène dont les conséquences sont lourdes au niveau financier et sportif pour les clubs.

En effet, la défection sportive prématurée plonge les clubs dans un cycle de recommencement régulier : formation, défection, reprise de la formation, défection. Ce cycle fragilise financièrement et sportivement les clubs, les rend moins compétitifs et les éloigne de leurs différents objectifs. De ce constat naît la question suivante : Pourquoi des athlètes ayant choisi la lutte africaine comme sport favori ont prématurément décidé de l'abandonner au moment où ils avaient de bonnes performances ? Selon Gernigon et Le Bars (1997), Sarrazin et Guillet (2001), la défection sportive est un phénomène multifactoriel.

La théorie de l'autodétermination de Deci et Ryan (2002), cherche à comprendre et à expliquer la dynamique motivationnelle qui pousse un individu à s'engager ou non dans une activité. Parmi les conséquences comportementales qui peuvent être provoquées par la motivation des individus, il y a le phénomène de l'abandon envers un comportement ou de l'exercice physique (Fortier & Grenier, 1999 ; Ryan, Frederick, Lepes, Rubio & Sheldon, 1997). En outre, la théorie de « l'engagement » de Rusbult (1980, 1983) apporte un éclairage supplémentaire au phénomène de l'abandon sportif. En effet, Rusbult soutient qu'un individu insatisfait a tendance à mettre fin à l'activité qu'il pratique.

Dans cette étude, nous nous intéresserons aux principales raisons qui conduisent les athlètes ivoiriens à mettre fin à leurs activités en tant que lutteurs ; d'où la question centrale suivante : quels sont les principaux motifs liés à la défection de la pratique de la lutte africaine chez des ex-lutteurs ivoiriens ?

L'objectif de cette étude est donc de comprendre le phénomène de décrochage sportif chez les ex-lutteurs ivoiriens.

1- Méthodologie

1.1. Description du cadre de l'étude, de la population et de l'échantillon

Pour vérifier des faits ou comprendre un comportement, le chercheur adopte une démarche scientifique lui permettant de collecter des

données. Il dispose à cet effet d'une variété de méthodes et de techniques.

1.2. Délimitation du champ d'étude

La présente recherche a pour terrain d'étude le district d'Abidjan. Le choix d'Abidjan comme terrain d'étude s'explique par les atouts que présente cette ville pour notre étude. En effet, la ville d'Abidjan est une métropole de 4 395 243 habitants (RGPH, 2014), soit près de 4 urbains sur 10 (38,7 %). Cette ville se caractérise par une forte industrialisation et une urbanisation très rapide. Abidjan est donc un important centre d'affaires mais aussi une ville sportive où se pratiquent toutes sortes de disciplines sportives : Foot- Ball, Basket -Ball, Rugby, Boxe, Karaté, Judo, Lutte, etc. C'est dans cette métropole que se trouvent les sièges de la majorité des fédérations sportives dont la Fédération Ivoirienne de Lutte (F.I.L.). Pour des raisons financières et de facilité de suivi, des clubs placés sous son autorité, cette fédération a suscité à Abidjan la création de nombreux clubs de lutte. Cette forte concentration de clubs de lutte dans le district d'Abidjan fait qu'il est donc plus facile d'y trouver plus que toute autre ville ivoirienne, un nombre élevé de personnes évoluant dans le milieu de la lutte. Il s'agit d'entraîneurs de lutte, de lutteurs d'âges différents pratiquant encore la lutte ou ayant abandonné ce sport de combat récemment ou depuis plusieurs années.

1.3. Population d'étude et échantillon

La population concernée par l'étude est celle des athlètes ayant abandonné la lutte. Ces derniers proviennent de milieux socio-économiques différents, sont de tranches d'âges différentes et n'ont pas le même nombre d'années de pratique de la lutte. Cette population présentant des caractéristiques différentes est fort hétérogène. Pour la fiabilité des résultats de l'étude, Il faut donc extraire de celle-ci un échantillon homogène sur lequel des données pertinentes seront collectées.

Dans le cadre de notre étude, la technique d'échantillonnage en boule de neige a été utilisée. Celle-ci permet, à partir d'un sujet ou de quelques sujets, de retrouver de nombreux autres sujets ayant en commun avec les premiers sujets certaines caractéristiques. L'application de cette technique nous a permis de partir d'une dizaine de lutteurs ayant abandonné la lutte pour retrouver d'autres lutteurs en situation d'abandon. La

sélection des sujets de notre échantillon s'est faite en tenant compte des caractéristiques telles que la nationalité, le genre, l'âge, le statut scolaire et le nombre d'années de pratique de la lutte et l'intégrité physique. Selon Angers (2018) le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connu tel type d'expérience. Ces caractéristiques constituent des variables parasites dont le contrôle des effets indésirables garantit la fiabilité des résultats.

Au total, Le recueil des données s'est fait au moyen de l'entretien semi-directif auprès de 20 ex- lutteurs.

1.4. Technique de collecte des données : Entretien

Les individus sont les seuls à pouvoir expliquer, justifier leur comportement. Pour comprendre le bien-fondé de leur agissement, il faut les écouter. Ainsi, pour connaître les raisons profondes, les motivations à la base du comportement de défection des ex-lutteurs, il faut les écouter. La technique de collecte de données qui nous semble la plus indiquée est l'entretien. Pour Grawitz (2001) l'entretien est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations en relation avec un but fixé. Au niveau technique, l'entretien est défini comme un procédé d'investigation scientifique destiné à recueillir des informations verbales. En effet, cette technique permet, selon Van Campenhoudt et Quivy (2011), l'analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences.

1.5. Procédure de la collecte des données

Pour remonter aux lutteurs ayant récemment abandonné la lutte, nous nous sommes adressés aux responsables et aux encadreurs des différents clubs de lutte africaine existant à Abidjan. Nous avons également obtenu l'appui de certains lutteurs avec qui nous avons pu avoir les premiers contacts physiques ou téléphoniques avec des ex-lutteurs.

A la demande des enquêtés, les entretiens se sont déroulés sur les lieux de nos rencontres (lieux publics, terrain de sport, maison). L'entretien a duré 30 minutes en moyenne et a été enregistré.

1.6. Méthode d'analyse des données : L'analyse de contenu

Les données produites par l'entretien sont des données verbales. Selon Mucchielli (1984) tout document parlé, écrit ou sensoriel contient potentiellement une quantité d'informations sur la personne qui en est l'auteur, sur le groupe auquel elle appartient, sur les faits et événements qui y sont relatés et sur les effets recherchés. Les données produites par les lutteurs ivoiriens renferment donc des informations qu'il faut repérer et analyser pour saisir leur signification. Pour y parvenir, nous avons transcrit chaque entretien enregistré avant de faire l'analyse des données qui requiert une technique particulière : l'analyse de contenu. Pour Ghiglione et Matalon (1978), s'inspirant de Berelson, l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication. Quant à Dépelteau (2000), l'analyse de contenu est une méthode de traitement des données verbales.

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi l'analyse de contenu thématique c'est-à-dire celle qui aboutit à la constitution de catégories. Ce type d'analyse de contenu a une double dimension : une dimension quantitative qui consiste à évaluer, dénombrer, calculer les fréquences d'apparition des mots et des catégories. La dimension qualitative consiste, quant à elle, à faire des descriptions, des commentaires et des interprétations. Cette dimension intervient après la phase de quantification. L'application de cette technique nous a conduit à transcrire l'ensemble des entretiens enregistrés, à les lire pour rechercher les unités de sens, les thèmes soulevés. Ces thèmes ont été mis par catégorie en tenant compte de la similitude du sens des mots employés ou des phrases utilisées et de leur fréquence d'apparition. La constitution des catégories s'est faite en respectant les critères d'objectivité (les catégories ont été définies de manière claire, précise donc sans ambiguïté) ; de Pertinence (les catégories ont été constituées en tenant compte des objectifs de l'étude) ; d'exclusivité (chaque unité de sens appartient exclusivement, entièrement à une seule catégorie); d'exhaustivité (toutes les unités de sens ont été systématiquement mises dans une catégorie).

Dans un second temps, l'analyse peut être conduite sur des mots plus spécifiques. Ainsi, ce corpus fait apparaître des mots ou expressions tels que *manque*, *monotonie*, *impossibilité*, *pessimiste*, *blessants*, etc. peuvent être associés à la défection de la lutte.

En outre, le mot *manque* a été régulièrement utilisé pour construire des expressions de rejet de la lutte. Nous pouvons citer par exemples, *le manque d'argent*, *de popularité*, *d'attractivité*, *d'engouement*, *de soutien*, *de considération*, etc.

Dans la logique des vocabulaires comme structure de mots, pour poursuivre l'analyse, il est possible de rassembler un grand nombre de mots dans des univers lexicaux (catégories d'entités). Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'analyse de contenu thématique.

2.1.2- Analyse de contenu

L'analyse de contenu pratiqué a porté sur 687 phrases dont les thèmes révélés sont importants pour la compréhension du comportement de défection des ex-lutteurs. Les principaux thèmes évoqués par les ex-lutteurs ont été regroupées en 5 catégories :

- Valorisation de soi impossible : 29,11 %

(Exemple de phrases : « *Dans mon quartier, quand on me cherche en disant on cherche celui qui fait la lutte, personne ne me connaît parce que je ne suis jamais sorti à la télé et les gens ne m'ont jamais vu combattre* »)

- Avenir non rassurant de la lutte : 24,74 %

(Exemple de phrase : « *les gens font du sport ici pour terminer leur carrière en Europe. Mais pour, nous, on n'est pas sûr de terminer chez les blancs. Ça, ça me décourage* »)

- Manque d'attractivité de la lutte : 17,46 %

(Exemple de phrase : « *il n'y a plus rien dans la lutte comme avant. La lutte n'est plus séduisante, intéressante* »)

- Retombées financières insuffisantes : 16,01 %

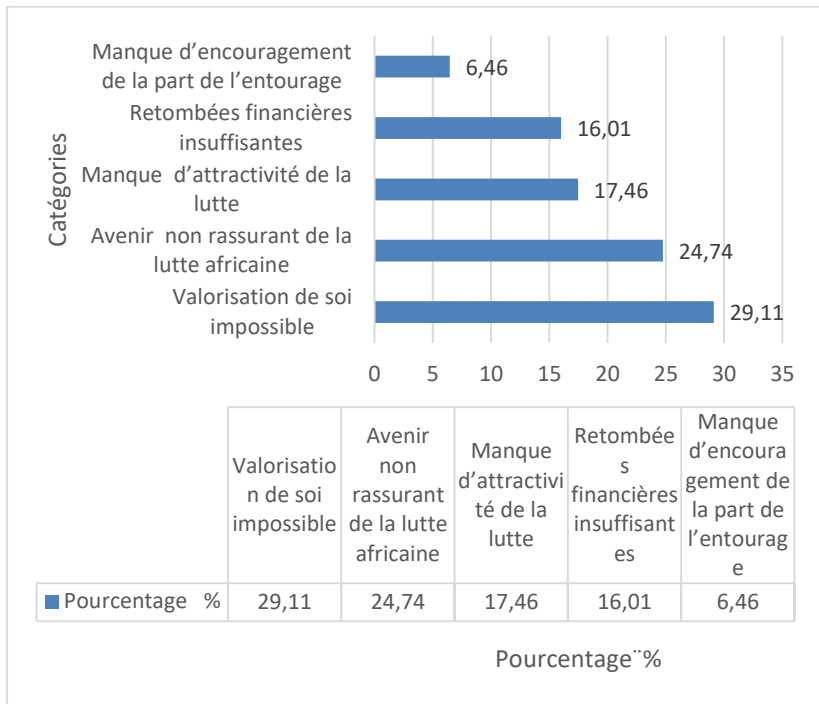
(Exemple de phrase : « *je ne sais pas si nos ainés lutteurs ont eu de l'argent dans la lutte. En tout cas, nous on n'a rien gagné* »)

- Manque d'encouragement de la part de l'entourage : 9,46%

(Exemple de phrase : « *... Au début, mes frères étaient contents de me voir lutter, mais après, ils ne s'intéressaient plus à mes combats* »)

En tenant compte de leur poids c'est-à-dire de leur pourcentage, les facteurs à la base de la défection de ces ex-lutteurs sont ainsi hiérarchisés et présentés dans le graphique ci-dessous :

Figure 2 : Principaux facteurs de défection de la lutte africaine chez les lutteurs ivoiriens.



Source : données de l'enquête (2019)

Des 687 phrases enregistrées, 200 sont relatives à la valorisation de soi. Cela représente 29,11 % des phrases identifiées. L'impossibilité de se valoriser à travers la lutte est l'élément majeur qui a poussé ces athlètes à abandonner la lutte.

Le second facteur identifié par l'analyse de contenu à la base de la défection de la lutte africaine est l'avenir non rassurant de la lutte. Ce facteur représente 170 phrases sur les 687 phrases recensées soit 24,74

%. En effet, la plupart des lutteurs se sont engagés dans la pratique de la lutte pour la promouvoir, la développer. Par leur engagement, ils voulaient faire de la lutte une discipline sportive aussi pratiquée que le judo, le karaté, l'athlétisme et le basket-ball en y amenant de nombreux jeunes. Mais les résultats obtenus sont loin des objectifs qu'ils se sont fixés d'où leur découragement.

Le manque d'attractivité de la lutte qui représente 120 phrases sur 687 soit 17.46 % est aussi une des causes majeures de la défection de la pratique de la lutte africaine. En effet, la pratique de la lutte était pour certains ex-lutteurs l'occasion d'élargir leur cercle d'amis par de nouvelles rencontres, d'éprouver de nouvelles sensations, du plaisir dans la lutte et d'apprendre de nouvelles techniques de lutte, de se sentir en famille au sein de son club. Mais avec le temps, ils ont constaté qu'ils étaient toujours avec les mêmes amis lutteurs, dans la même ambiance et avec les mêmes méthodes d'entraînement. En compétition, ils rencontraient souvent des adversaires déjà vaincus. Cette situation décourageait les lutteurs à poursuivre leur pratique sportive.

Avec 110 phrases sur 687, les retombées financières insuffisantes constituent une des causes de l'arrêt de la pratique de la lutte africaine. Dans un contexte de professionnalisation des pratiques sportives et de l'ouverture des disciplines sportives au sponsoring, des ex-lutteurs pensaient que les retombées financières de leur engagement dans la lutte leur permettraient de subvenir à leurs besoins (loyer, nourriture, argent de poche). Ils se sont donc investis financièrement (transport, soins médicaux) dans la pratique de cette activité mais la lutte ne leur a rien apporté financièrement.

De nombreux ex-lutteurs ont été obligés d'abandonner la lutte africaine parce que leurs parents et leurs amis ne les encourageaient plus à poursuivre cette activité. Cette situation est mise en évidence par 65 phrases sur 687, soit 9,46 %. La pratique de la lutte requiert des dispositions physiques (être physiquement fort), sportives (avoir des connaissances techniques et tactiques) et surtout psychologiques (soutien, sérénité, confiance en soi). Ces dernières dispositions constituent un atout majeur, déterminant non seulement pour remporter des victoires mais aussi pour faire face à la dureté de l'entraînement, aux défaites et supporter la fatigue. Lorsque le lutteur ne reçoit pas ou ne reçoit plus l'encouragement de ses parents, il peut mettre fin à sa pratique sportive. C'est le cas de ces ex-lutteurs qui comptaient sur le soutien,

l'encouragement de leurs parents pour évoluer dans leur pratique sportive.

En définitive, les facteurs tels que l'impossibilité de se valoriser, l'avenir non rassurant de la lutte, le manque d'attractivité de la lutte, les retombées financières insuffisantes et le manque d'encouragement de la part de l'entourage révélés par la présente étude comme causes d'abandon de la lutte, montrent que ces ex-lutteurs n'étaient pas autodéterminés. En effet, selon Deci et Ryan (2002), la théorie de l'autodétermination cherche à comprendre et à expliquer la dynamique motivationnelle qui pousse un individu à s'engager ou non dans une activité. En effet, la TAD (Deci & Ryan, 1985, 2000) postule de façon générale que les types de motivation autodéterminée sont corrélées avec des conséquences positives qu'elles soient comportementales (la persistance, la sportivité), affectives (les émotions positives, la satisfaction), ou cognitives (la concentration). En revanche, les types de motivation non autodéterminée conduisent à des conséquences négatives (l'intention de quitter la pratique sportive voir l'abandonner, les émotions néfastes, le manque d'attention). Selon cette théorie, les individus non autodéterminés engagés dans une activité se désengagent de celle-ci lorsqu'ils n'obtiennent pas ce pourquoi ils pratiquent cette activité. Cette thèse est soutenue par Rusbult qui affirme que l'engagement dans la relation est d'autant plus fort que la satisfaction envers la relation est élevée et que le nombre d'options alternatives disponibles est faible. L'auteur distingue deux périodes. La période T1 correspond au processus de choix initial, lors de laquelle l'individu forme un jugement (attitude) à partir d'attentes (objectifs). A partir de ce processus se forme l'engagement dans l'activité. Lors de la période suivante (T2), l'individu forme un nouveau jugement dérivé de son attitude précédente (en période T1), mais aussi de son niveau de satisfaction. Celle-ci résulte de la confrontation entre les attentes initiales en T1 et de la disconfirmation, c'est-à-dire de l'écart entre les attentes et l'évaluation des résultats effectivement constatés. C'est le cas de ces ex-lutteurs venus à la lutte, non pas par simple amour, mais pour atteindre des objectifs qu'ils se sont fixés. La défection de la lutte pourrait donc être le résultat des objectifs non atteints.

3- Discussion

Cette étude est menée dans le but de comprendre la défection chez des lutteurs ivoiriens. Elle nous a permis d'isoler les principales raisons qui ont poussé ces athlètes à abandonner la pratique de la lutte africaine. Ces raisons sont l'impossibilité de se valoriser à travers la lutte africaine, l'avenir non rassurant de la lutte africaine, le manque d'attractivité de la lutte africaine, les retombées financières sont insuffisantes et le manque d'encouragement dont est sujet le lutteur. Ces facteurs ou raisons sont également mis en évidence par des chercheurs dans leurs travaux pour expliquer l'abandon sportif :

Bodian (2007) soutient que « l'individu peut faire une activité pour le besoin de se réaliser ou pour le besoin de s'accomplir. Vivant dans une communauté à laquelle il fait partie intégrante, l'homme éprouve naturellement le besoin de se réaliser pour s'affirmer dignement au sein de ses semblables. Il en fut toujours ainsi dans les sociétés humaines, l'être humain est gagné par le désir de domination de l'homme par l'homme qui peut se manifester par-delà les intérêts du groupe. Le sport constitue un excellent champ d'expression de ses pulsions, où les acteurs peuvent prouver leurs talents, leur existence » (p17). Quant à Hébert (2011), il montre qu'à travers ses actes, l'individu cherche à se faire apprécier, respecter et à s'imposer comme un modèle au sein de son groupe d'appartenance. Ces chercheurs montrent que l'individu est toujours habité par le souci de se valoriser. Quand ses conditions d'existence ne lui permettent pas de se valoriser, il les change ou les quitte. C'est ce que montre l'étude de Kjonniksen, Andersen et Wold (2009). Leur étude révèle que les femmes qui ne se sentent pas valorisées par leurs entraîneurs ou leurs pairs abandonnent souvent leur pratique sportive.

Constatant que de nombreux sportifs changent régulièrement de pratique sportive ou abandonnent tout simplement leur discipline sportive, Becker et Strauss (2006) se sont intéressés à la question de l'abandon sportif. Ils montrent que cette défection est liée à une profonde insatisfaction ou, du moins, à une préférence plus marquée pour une activité substitutive. Selon ces auteurs, pour obtenir des athlètes une plus grande implication dans leur pratique sportive, la

fédération doit leur offrir des perspectives de carrière satisfaisantes ou, du moins, leur promettre qu'ils y trouveront une satisfaction.

Pour Kelley (1983) le degré d'attrait pour l'activité ou la relation doit se voir en termes de satisfaction, de plaisir, d'amour, ou d'amitié car, ces sentiments, par leur force, retiennent ou non l'individu dans l'activité ou dans la relation. Lefebvre et al. (2006) soutiennent que les entraînements ludiques et variés brisent la monotonie, favorisent le plaisir des athlètes et le développement d'une relation de complicité entre les athlètes et l'entraîneur. Quant à Molinero et al. (2006), leurs études montrent que l'esprit d'équipe basé sur la camaraderie et l'amitié entre les athlètes favorise l'engagement dans le sport et contribue au plaisir de participer. Pour ces chercheurs la monotonie, le manque d'amitié et de plaisir peuvent conduire au désengagement, à la défection de la discipline sportive.

Au cours de son parcours sportif, l'individu cherche aussi à faire plaisir à ses proches, à satisfaire leurs attentes. Ainsi, il fait souvent passer la satisfaction des autres de le voir vaincre, remporter la victoire avant sa propre satisfaction. L'importance de l'entourage, famille et amis, dans la pratique sportive de l'individu est mise en évidence par Forté (2006) et Enoksen (2011). Ces deux chercheurs montrent que l'intérêt que portent la famille, l'entourage à la pratique sportive de l'individu, le soutien et l'encouragement que le sportif reçoit de son milieu favorisent l'engagement de celui-ci vers une éventuelle poursuite de l'excellence sportive. Cependant, le manque de soutien, l'indifférence de la famille et des proches à l'égard des activités du sportif peuvent conduire celui-ci à l'abandon de sa pratique sportive ou à son désengagement de la recherche de la performance.

Jihed (2016) a mené une étude portant sur l'abandon sportif chez les tunisiens pratiquants de taekwondo. Cette étude montre qu'à un moment donné de leur pratique sportive, certains pratiquants appartenant aux familles populaires ont cherché à maximiser leur gain et à minimiser leurs dépenses. Ces derniers se sont désengagés du taekwondo quand ils se sont rendu compte que les gains financiers que leur rapportait cette discipline sportive étaient largement inférieurs aux dépenses effectuées dans le cadre de leur pratique sportive.

En définitive, des études et la nôtre aboutissent aux mêmes résultats. Cependant, il faut souligner que dans le domaine des sports de combat proche de la lutte, les principaux facteurs de défection ne sont pas ceux révélés par notre étude. En effet, Couture-Légaré (2017), étudiant l'abandon du judo compétitif par les athlètes féminines de l'équipe du Québec, révèle que les facteurs les plus mentionnés par les judokates pour justifier leur défection sont par ordre d'importance: la condition physique (les blessures sportives), la relation difficile avec l'entraîneur ou le manque d'encadrement perçu, la gestion du poids corporel difficile, le mode de vie particulier et exigeant, et un sentiment d'auto-efficacité affecté négativement par un ou plusieurs événements.

Ces résultats montrent bien que la défection est un phénomène multifactoriel.

Conclusion

En réalisant la présente étude, nous nous étions donné comme objectif de saisir les raisons qui expliquent la défection l'abandon des lutteurs pour la lutte africaine. Pour y parvenir, nous avons réalisé un entretien auprès de 20 ex-lutteurs. Cette approche a permis d'isoler cinq principaux facteurs à l'origine de leur défection. En effet nos résultats ont identifié par ordre d'importance la valorisation de soi impossible (29,11 %), l'avenir non rassurant de la lutte (24,74 %), le manque d'attractivité de la lutte (17,46 %), les retombées financières insuffisantes (16,01 %), le manque d'encouragement de la part de l'entourage (9,46%).

La promotion de la lutte africaine serait vaine si elle ne s'accompagne pas d'une prise de conscience des problèmes motivationnels que posent les jeunes lutteurs.

La connaissance de ces facteurs va donc favoriser la quête de solutions pour freiner ou réduire l'arrêt précoce de la pratique de la lutte africaine par les athlètes.

Pour mieux comprendre le phénomène d'abandon de la pratique de la lutte africaine, ce mémoire doit idéalement ouvrir la voie à d'autres études qui s'inscriront dans une approche quantitative. Celles-ci pourront, par exemple, s'attacher à vérifier l'implication des facteurs révélés par notre étude comme principaux facteurs d'abandon de la pratique de la lutte africaine chez des jeunes lutteurs ivoiriens.

Bibliographie

- Angers Maurice** (2018). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines (7eme édition)*. Quebec : CEC.
- Becker Howard Saul. & Strauss Anselm** (2006). « Carrières, personnalité & socialisation adulte », p. 325-344. In Becker B., *Le travail sociologique. Méthode et substance*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Bodian Famara Ibnoul Amine** (2007) : *Profil et motivation des pratiquants de Karaté au Sénégal*. Mémoire de maîtrise. Dakar : INSEPS
- Couture-Légaré, Joëlle** (2017). *Facteurs liés à l'abandon du judo compétitif par les athlètes féminines de l'équipe du Québec*. Mémoire. Quebec : Université Laval.
- Deci Edward L. & Ryan Richard M.** (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. Berlin, Springer Science & Business Media
- Deci Edward L. & Ryan Richard M.** (2000). The “What” and “Why” of goal pursuits: human needs and the self-determination of behavior. *Psychological Inquiry*, 11(4), 227-268.
- Deci Edward L. & Ryan Richard M.** (2002). *Handbook of self-determination research*. Rochester (NY) : University of Rochester Press.
- Dépelteau François.** (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. Quebec, Canada : De Boeck.
- Enoksen Eystein** (2011). Taux d'abandon et raisons d'abandon parmi les athlètes norvégiens prometteurs d'athlétisme : une étude de 25 ans. *Forum des études sportives scandinaves*, 2, 19-43.
- Forté, Lucie.** (2006). Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau *Movement & sport sciences, Sciences et motricité* n°59 (pp 55-67). Les Ulis, France : EDP Sciences.
- Fortier Michelle. & Grenier Mark** (1999). Les déterminants personnels et situationnels de l'adhésion à l'exercice : une étude prospective. *STAPS. Sciences et techniques des activités physiques et sportives*, n° 48, p. 25-37.
- Gernigon Christophe & Le Bars** (1997). Hervé. *Identification des facteurs psychologiques de l'abandon dans la pratique du judo chez les jeunes et perspectives de remédiation*. Thèse de doctorat. Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP).
- Ghiglione Rodolphe & Matalon Benjamin** (1978). *Comment interroger ? Les entretiens. Les enquêtes sociologiques : théories et pratiques*. Paris, France : Armand Colin, 1978.

- Grawitz Madeleine.** (2001). *Méthodes des sciences sociales*. 11^{ème} édition. Paris : Dalloz.
- Hébert Jacques.** (2011). *Arts martiaux, sport de combat et interventions psychosociales*. Québec : PUQ.
- Institut National de la Statistique – Recensement Général de la **Population et de l’Habitat** (2014). *Principaux résultats préliminaires*, INS-Côte d’Ivoire, Abidjan, 26 p.
- Jihed Abdouli** (2016). *Analyse qualitative de l’abandon de taekwondo de compétition chez les jeunes de haut niveau en Tunisie*. Institut supérieur du sport et de l’éducation physique de GAFSA - master 2.
- Kelley Harold H.** (1983). « Love and commitment ». In H. H. Kelley, E. Berscheid, A. Christensen, J. H., *Close relationships*. New York: W. H. Freeman and Compagny.
- Kjønniksen Lise, Anderssen Nils, & Wold Bente** (2009). Organized youth sport as a predictor of physical activity in adulthood. *Scandinavian Journal of Medicine et Science in Sports*, 19(5), 646-654.
- Lefebvre Fabien, Habsch Ingrid & Cloes Marc** (2006). « Analyse qualitative de la problématique de l’abandon de la natation de compétition en Communauté française de Belgique ». In *Intervenir en éducation physique et en sport. Recherches actuelles*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.
- Mucchielli Roger** (1984). *L’analyse de Contenu des Documents et Communications*. 5^e Edition Paris: ESF.
- Rusbult Caryl E.** (1980). Commitment and satisfaction in romantic associations: A test of the investment model. *Journal of Experimental Social Psychology*, 16, 172- 186.
- Rusbult Caryl E.** (1983). A longitudinal test of the investment model: The development (and deterioration) of satisfaction and commitment in heterosexual involvements. *Journal of Personality and Social Psychology*, 45, 101-117.
- Ryan Richard M., Frederick Christina. M., Lepes Déborah, Rubio Noël, & Sheldon, Kennon M.** (1997). Intrinsic motivation and exercise adherence. *International Journal of Sports Psychology*, 28, 335–354.
- Campenhoudt Luc Van, & Raymond Quivy** (2011). *Manuel de recherche en sciences Sociales* (4^e édition). Paris : Dunod.